

Département des Hautes Alpes

Mairie de MONTGARDIN

Arrondissement de GAP

05230

Téléphone et Fax 04 92 50 37 81

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MAI 2008**

Présents: BERTRAND Martine, ESCALLIER Francis, FAURE Joseph, HUBLOU Alain, MAMO Roger, MULLER Roland, ROULET André, REYNAUD Laurent, RICHARD Sylvie, SIMON Jacqueline, GLEIZE Claude Nicolas.

Absents :

SOMMAIRE

1. Communauté de communes de la vallée de l'avance : projet de zone d'activités intercommunales. CCVA ZAI 080514	1
2. CCVA désignation d'élus de Montgardin à différentes commissions ou comités.	2
3. Q D	2
3.1. école : concours Anna Cros.	2
3.2. Abattage des arbres de l'école.	3
1. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'AVANCE : PROJET DE ZONE D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES. CCVA ZAI 080514	

En 2005, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance a fait connaître son projet de créer une zone d'activités intercommunales sur la commune de Montgardin au croisement de la RN 94 et de la RD 942.

Ce projet a été examiné par le conseil municipal du 30 mai 2005. Le conseil municipal avait émis un avis défavorable pour les zones grises n° 2. En conséquence, le projet est resté en suspens jusqu'à présent.

Après le renouvellement du conseil communautaire en avril 2008, la question du devenir de ce projet est posée à nouveau.

Le conseil municipal, élu en mars 2008, est invité à se prononcer sur cette question.

Après avoir examiné le projet initial, figurant en annexe, le conseil municipal,

- considérant que la situation a évolué depuis 2005,
- considérant l'opportunité pour la commune de créer, sur les parcelles A 942 et A 944 (zone rouge tranche 2 de 1,8 ha), un complexe d'activités hôtelières et commerciales,

décide :

- d'exclure du projet la zone grise n° 2 et la zone rouge tranche 2,
- de donner un avis favorable en ce qui concerne la zone verte et la zone blanche aux conditions suivantes :

- que les agriculteurs concernés par ces deux zones donnent leur accord et ne fassent pas l'objet d'expropriation,
- que les agriculteurs ne soient pas lésés dans leur intérêt et activité professionnelle,
- que les instances représentatives de l'agriculture donnent un avis favorable,
- que le projet bénéficie de ressources en eau suffisante sans faire appel aux ressources propres de Montgardin.

2. CCVA DÉSIGNATION D'ÉLUS DE MONTGARDIN À DIFFÉRENTES COMMISSIONS OU COMITÉS.

Commission	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Le développement économique, zone d'activités intercommunales, artisanat, commerce, environnement et tourisme	MAMO Roger	GLEIZE Nicolas
Budget, finances, personnel et informatique	ROULET André	FAURE Joseph
Agriculture, eau, voirie	FAURE Joseph	GLEIZE Nicolas
Culture, sports, loisirs et jeunesse	MAMO Roger	HUBLOU Alain
Social, information et communication	HUBLOU Alain	MULLER Roland
Suivi du Pays Gapençais	MAMO Roger DURAND Alain	GALVIN Patrick
Comité national d'action sociale	MAMO Roger	
Comité de pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi	ROULET André	MAMO Roger

3. QD

3.1. ÉCOLE : CONCOURS ANNA CROS.

Les élèves de l'école ont participé à un concours national d'arts plastiques liant étroitement l'éducation civique et la commune.

Le directeur de l'école a communiqué au maire les résultats. Nos élèves se sont particulièrement distingués à ce concours. Toutes les productions ont été classées parmi 512 participants.

Cycle 1 : École de Montgardin 2ème

Cycle 2 : École de Montgardin 5ème

Cycle 3 : École de Montgardin 6ème.

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux enfants et aux enseignants.

3.2. ABATTAGE DES ARBRES DE L'ÉCOLE.

Cet abattage aura lieu le 21 mai 2008.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus aucune question diverse n'étant posée la séance est levée à 23 heures.

Le Maire

Roger MAMO



Vallée de l'Avance

Échelle : 1/5 000ème

